

Tarif horaire de la main d'œuvre de POST Technologies

Version 4.0.0

Date	Status
03/04/2017	Version applicable jusqu'au 01/01/2021
29/11/2021	Version 4.0.0 jointe à la consultation publique (29/10/2021 – 29/11/2021)
16/03/2022	Version 4.0.0 applicable au 01/04/2022

Tarif horaire de la main d'œuvre de POST Technologies.

Les tarifs ci-dessous sont applicables à tous les services fournis dans le cadre des offres de référence de POST Technologies.

	Euro € (HTVA)
Tarif actuel de la main d'œuvre de POST Technologies – Par heure	
Expert	101,12
Expéditionnaire	77,17
Ouvrier	70,40
Frais de déplacement (par heure de prestation)	5,12

En dehors des heures de bureau la majoration reprise dans le tableau suivant s'appliquera sur les tarifs de base.

Jours:	6h00-7h00	07h00-19h00	19h00-22h00	22h00-6h00
Lundi à Vendredi	50%	0%	50%	65%
Samedi		50%		65%
Dimanche		70%		85%
Jours fériés légaux		200%		215%

Au cas où l'Opérateur souhaite bénéficier d'un dépannage prioritaire en dehors des heures de bureau de POST Technologies, les tarifs dans le tableau ci-dessous sont applicables.

Intervention	Origine ou Responsabilité de la panne	Tarif (HTVA)
Endéans les heures de bureau (8.00h - 17.00h)	Du côté de POST Technologies	Gratuit
Endéans les heures de bureau (8.00h - 17.00h)	Du côté de l'Opérateur	Tarif A
Intervention prioritaire de 7.00h - 19.00h (Lundi à Vendredi) et 8.00h - 12.00h (Samedi)	Du côté de POST Technologies ou de l'Opérateur	Tarif B
Intervention prioritaire de 19.00h - 7.00h (Lundi à Vendredi) et minuit - 8.00h et de 12.00h - minuit (Samedi et jours fériés légaux)	Du côté de POST Technologies ou de l'Opérateur	Tarif C

Catégories des tarifs pour la main d'œuvre

- Tarif A = Tarif horaire affiché plus les suppléments comme indiqués dans le tableau ci-dessus.
- Tarif B = Tarif horaire affiché plus les suppléments comme indiqués dans le tableau ci-dessus avec un minimum de 250 Euros par intervention.
- Tarif C = Tarif horaire affiché plus les suppléments comme indiqués dans le tableau ci-dessus avec un minimum de 500 Euros par intervention.

Pour éviter tout malentendu les tarifs A, B et C ne sont pas applicables en cas d'une panne générale.